



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES  
— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE —

# PROCÈS VERBAL

## Assemblée Générale 2020

Du 10 au 23 juin 2020

En ligne

### Conseil d'Administration de l'OFPN :

#### **Mandat 2017-2020**

Grégoire Wauquiez, *président*  
Amélie Ponchel, *vice-présidente*  
Lucille Eloy, *secrétaire*  
Julie Stéphan, *secrétaire adjointe*  
Marine Pernici, *trésorière*  
Benoît Selingue, *trésorier adjoint*  
Lise Malvy  
Marie de Montalembert  
Brigitte Nevers

#### **Mandat 2020-2023**

Amélie Ponchel, *présidente*  
Jonathan Meyer, *vice-président*  
Lucille Eloy, *secrétaire*  
Elsa Hervo, *secrétaire adjointe*  
Julie Gicanti, *trésorière*  
Orlane Schawrda, *trésorière adjointe*  
Fanny Redlinger  
Antoine Santiago

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Bilan moral et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Bilan financier</b> .....	<b>5</b>
<b>Echanges avec la salle</b> .....	<b>6</b>
<b>Votes</b> .....	<b>8</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>10</b>

## INTRODUCTION

Cette année, l'organisation de notre Assemblée Générale annuelle s'est vue perturbée par le contexte sanitaire en lien avec la crise de la COVID-19. Initialement prévue en présentiel lors du Forum Annuel qui devait se dérouler le 4 avril 2020 à l'Institut du Cerveau et de la Moelle Épinière (Paris), cet évènement a dû être reporté (du 10 au 23 juin 2020) et être adapté sur un format « en ligne » pour éviter les risques liés aux rassemblements physiques.

Ces différentes adaptations ont ainsi nécessité un certain nombre d'ajustements. Le Conseil d'Administration (CA) tient à remercier l'ensemble des personnes ayant été impliquées dans l'organisation initiale de ce Forum Annuel ainsi que dans la gestion des suites ayant permis à cette Assemblée Générale de se tenir dans de bonnes conditions en format dématérialisé.

Une convocation à l'Assemblée Générale a ainsi été adressée le 10 avril 2020 aux adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN). L'Assemblée Générale en ligne a démarré le 10 juin 2020 avec la mise à disposition d'un document comprenant le bilan moral et d'activité 2019, le bilan financier 2019, le budget prévisionnel et les projets 2020 ainsi que les questions soumises au vote (approbation du bilan moral et d'activité, du bilan financier, des montants de cotisation ainsi qu'une proposition de modification du règlement intérieur présentée ci-dessous). Un espace de discussion dédié avait entretemps été créé sur le forum *neuropsychologie.fr* afin de permettre les échanges avec les membres de l'association.

Les questions soumises au vote ont ensuite été proposées du 17 au 23 juin 2020 aux 452 membres professionnels à jour de cotisation disposant du droit de vote. Ce vote s'est déroulé en ligne avec le service spécialisé « Balotilo » permettant d'organiser un vote sécurisé de manière anonyme.

Grégoire Wauquiez & Amélie Ponchel  
Président et vice-présidente OFPN  
(mandat 2017-2020)

Julie Stéphan & Lucille Eloy,  
Secrétaires OFPN  
(mandat 2017-2020)

## BILAN MORAL ET DES ACTIVITÉS 2019

Le bilan moral et des activités est présenté dans le support joint en annexe de ce procès-verbal. Il a été construit de manière à rendre compte des différents projets ayant été développés en 2019 autour des principaux objectifs associatifs décrits dans l'article 4 de nos statuts, à savoir : assurer l'organisation des psychologues spécialisés en neuropsychologie, porter leur parole à un niveau national voire international, défendre et promouvoir la pratique neuropsychologique par les psychologues, et contribuer à la diffusion, à l'application et à la défense du code de déontologie des psychologues.

## BILAN FINANCIER 2019

Le bilan financier 2019 et prévisionnel 2020 est présenté dans le support joint en annexe de ce procès-verbal, notamment en pages 7 et 8.

## RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES

Comme évoqué en introduction, les échanges se sont déroulés en ligne du 10 au 23 juin 2020 sur un espace de discussion dédié au sein du forum de l'OFPN. Voici un résumé des principaux points abordés ([détails consultables en ligne](#), accès réservé aux membres).

- **Retours sur les bilans présentés**

Plusieurs membres ont exprimé leur reconnaissance pour les bilans présentés, tant sur la forme que sur le fond.

- **Echanges sur la refonte du site internet**

Plusieurs membres ont relevé la question du projet de refonte de nos principaux sites internet, confirmant que la coexistence du site hébergeant le forum en ligne ([www.neuropsychologie.fr](http://www.neuropsychologie.fr)) et le site principal de l'association ([www.ofpn.fr](http://www.ofpn.fr)) manque de lisibilité dans leur construction et dans les liens qu'ils entretiennent.

Il leur a été répondu que ce projet est effectivement au cœur des priorités pour l'année en cours, que cette dissociation entre deux sites est née d'une contrainte initiale (préexistence de *neuropsychologie.fr* puis création de l'OFPN englobant ce dernier). Le Conseil d'Administration a néanmoins conscience de l'importante marge d'amélioration quant à la lisibilité de ces supports, avec pour projet de réaliser un travail de grande ampleur dans l'objectif d'améliorer notamment l'ergonomie et les liens entre ces différentes plateformes. Il a été rappelé qu'il s'agit d'un gros chantier nécessitant à la fois des ressources financières et un investissement humain, avec le concours de l'Equipe du Portail Numérique.

- **Echanges sur les montants de cotisation**

Une collègue a exprimé que selon elle les montants actuels sont tout à fait adaptés au vu des objectifs et activités de l'association.

Une collègue a évoqué le montant de la cotisation « étudiant » et l'éventualité de le diminuer pour faciliter leur intégration dans l'association. Il a été répondu que cette question a effectivement été évoquée au sein du CA, que le contexte particulier (changement d'équipe du CA et potentielles dépenses importantes à prévoir dans un avenir proche) incitait à ne pas précipiter les choses sur ce plan, que l'idée de rediscuter des montants de cotisation restait présente et devrait être rediscutée lors de prochaines AG en fonction de l'état de la trésorerie et que, dans l'intervalle, il était envisagé diverses actions pour favoriser l'implication des étudiants dans l'association.

- **Echanges sur la proposition de modification du règlement intérieur (article 20.3 portant sur les responsables de commission, voir section « votes »)**

Une collègue a exprimé ses doutes quant à la proposition visant à supprimer l'obligation de disposer d'au moins un « responsable de commission » issu du Conseil d'Administration, avec le risque de perdre en visibilité et en cohérence sur les activités des groupes de travail.

Cette question a effectivement beaucoup fait débat au sein du CA avec des avis partagés. Est précisé qu'il a été finalement retenu de proposer cette nouvelle modalité de fonctionnement afin notamment de favoriser l'externalisation des postes à responsabilité hors du CA (en vue d'encourager l'investissement de membres actifs et de soulager les activités déjà nombreuses du CA) et de gagner en flexibilité de fonctionnement. Les risques semblent en effet modérés dans la mesure où les responsables de commissions resteraient nommés par le CA, ceux-ci s'engageraient à tenir régulièrement informé le CA des évolutions des travaux et les membres du CA conserveraient une visibilité sur les espaces de travail des différentes commissions. Enfin, il a été évoqué que cette proposition de modification serait mise à l'essai et qu'il resterait tout à fait possible de revenir au fonctionnement antérieur en cas de besoin.

## VOTES

(Voir [statuts et règlement intérieur de l'association](#))

*“En vertu des articles 6 et 21 des statuts de l'association, seuls les membres professionnels à jour de cotisation peuvent participer au vote. Aucun quorum n'est exigé pour la tenue des assemblées générales ordinaires. Les décisions sont prises à la majorité relative”*

Cette assemblée générale s'étant déroulée en ligne via un lien personnel envoyé via le service spécialisé Balotilo directement à chaque membre disposant du droit de vote, aucune procuration n'était acceptée.

Pour rappel, 452 membres professionnels à jour de cotisation au moment de l'Assemblée Générale se sont vus envoyer le formulaire de vote (une adresse mail est revenue en erreur et n'a donc pas pu participer). 100 personnes ont exprimé leur vote, soit un **taux de participation de 22,17 %**.

### Questions soumises au vote et résultats :

- « Validez-vous le bilan moral et d'activités de l'année 2019 ? »

Contre : 0

**Pour : 92 (100 %)**

Ne se prononce pas : 8

=> L'assemblée générale approuve le bilan moral et d'activités.

- « Validez-vous le bilan financier 2019 ? »

Contre : 1

**Pour : 89 (99 %)**

Ne se prononce pas : 10

=> L'assemblée générale approuve le bilan financier.

- « Concernant l'article 20.3 du [Règlement Intérieur](#) portant notamment sur la composition des responsables de commission : nous proposons de modifier son contenu afin de ne plus rendre obligatoire la présence d'un membre du conseil d'administration parmi les responsables. L'idée étant notamment de favoriser l'externalisation des responsabilités et le partage des tâches hors CA. Validez-vous la proposition de modification suivante concernant les responsables de commission (suppression de la partie entre crochets) ? 20.3. Les responsables des Commissions sont choisis et désignés par le CA. [Au moins l'un d'entre eux est membre du CA.] »

Contre : 7

**Pour : 77 (92 %)**

Ne se prononce pas : 15

Nul : 1

=> L'assemblée générale approuve cette proposition de modification du règlement intérieur.

- « Concernant le montant des cotisations d'adhésion à l'association pour l'année à venir, souhaitez maintenir les montants actuels (professionnel = 60 €, étudiant/retraité = 25 €, international = 15 €, voir [ici](#) pour détails) ? »

Contre : 7

**Pour : 83 (92 %)**

Ne se prononce pas: 10

=> L'assemblée générale approuve le montant des cotisations.

## ANNEXE

**Présentation des bilans 2019 et des questions soumises au vote  
Document diffusé aux membres dans le cadre de l'Assemblée Générale 2020**